



Attijari **Titrisation**

Fonds de Titrisation

FT MIFTAH

COMPARTIMENT MIFTAH FONCTIONNAIRES II

RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITE
1er trimestre 2025

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II
Rapport Trimestriel T1-2025

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

TABLE DES MATIÈRES

1 - Description du fonds

2 - Informations sur l'actif

3 - Informations sur le passif

4 - Echancier prévisionnel des titres

5 - Contact

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II
Rapport Trimestriel T1-2025

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

I DESCRIPTION DU FONDS

En date du 09/12/2019, le compartiment « MIFTAH Fonctionnaires II » du fonds de titrisation « FT MIFTAH » a acquis un portefeuille de 3820 créances hypothécaires, ayant à cette date un capital restant dû de 1.000.098.806,10 MAD. Ces créances résultent de prêts consentis par ATTIJARIWAFABANK à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc, en vue de financer des acquisitions de logements.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	09/12/2019
Nombre de créances	3820
Encours des créances	1 000 098 806,10
Capital restant dû minimal (MAD)	100 038,88
↳ En % de l'encours à l'émission	0,010%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 529 118,34
↳ En % de l'encours à l'émission	0,153%
Capital restant dû moyen (MAD)	261 805,97
↳ En % de l'encours à l'émission	0,026%
Taux moyen pondéré	4,93%
Loan-to-value moyenne pondérée (*)	60%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	6,32
Durée résiduelle minimale (années)	2,08
Durée résiduelle maximale (années)	18,33
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	14,31

(*) la loan-to-value (LTV) d'une créance à une date donnée est le rapport entre le CRD de la créance à ladite date et l'estimation de la valeur du bien à la date d'octroi du crédit.

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 1.000.100.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau suivant :

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt (*)	Prime de risque	Duration (**)
Obligations A1	7 500	750 000 000,00	3,03%	0,45%	5,12 ans
Obligations A2	2 000	200 000 000,00	3,51%	0,60%	10,74 ans
Parts	501	50 100 000,00	NA	NA	NA
Total	10 001	1 000 100 000,00			

(*) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêlée au 03/12/2019.

(**) Selon un scénario basé sur un Taux de Remboursement Anticipé Annuel de 1,01% et un Taux de Déchéance Annuel de 0,11% sur le portefeuille des Créances cédées.

FT MIFTAH**Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II****Rapport Trimestriel T1-2025**

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

II INFORMATIONS SUR L'ACTIF**1 - Situation globale du stock de créances**

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux quatre dernières dates d'arrêté :

Date d'arrêté	24/06/2024	24/09/2024	24/12/2024	24/03/2025
Nombre de créances vivantes	3 056	3 021	2 979	2 939
Encours des créances (MAD)	599 413 916,18	580 619 957,46	563 066 159,52	543 858 434,71
Encours amorti sur le trimestre (MAD)	17 100 019,85	18 793 958,72	17 553 797,94	19 207 724,81
↳ En % de l'encours à l'émission	1,71%	1,88%	1,76%	1,92%
↳ Cumulé depuis l'émission	40,06%	41,94%	43,70%	45,62%
Capital restant dû minimal (MAD)	2 735,34	2 079,55	1 392,14	1 908,82
↳ En % de l'encours arrêté	0,000%	0,000%	0,000%	0,000%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 165 529,75	1 150 562,67	1 135 385,63	1 119 995,69
↳ En % de l'encours arrêté	0,194%	0,198%	0,202%	0,206%
Capital restant dû moyen (MAD)	196 146,08	192 194,62	189 011,80	185 048,80
↳ En % de l'encours arrêté	0,033%	0,033%	0,034%	0,034%
Taux moyen pondéré	4,92%	4,92%	4,92%	4,92%
Loan-to-value moyen pondéré	47,81%	47,18%	46,47%	45,77%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	10,83	11,10	11,36	11,62
Durée résiduelle minimale (ans)	0,08	0,08	0,06	0,08
Durée résiduelle maximale (ans)	17,58	17,33	17,08	16,83
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	10,53	10,36	10,17	9,97

2 - Situation des remboursements par anticipation**Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée**

Nombre de créances ayant fait l'objet de remboursements par anticipation

35

Flux de capital remboursé par anticipation

6 091 438,05

Historique des remboursements par anticipation sur l'année

Mois	Montant remboursé	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	1 061 268,69	0,19%
Février	1 570 469,26	0,28%
Mars	3 459 700,10	0,61%
Total	6 091 438,05	1,08%

3 - Situation des flux impayés

Situation des flux impayés à la date d'arrêté

Arrêté des impayés en intérêts	452 343,30
Arrêté des impayés en capital	1 795 014,65

Historique des arrêts mensuels des impayés en intérêts sur l'année

Mois	Arrêté des impayés en intérêts	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	444 916,44	0,08%
Février	451 805,13	0,08%
Mars	452 343,30	0,08%

Historique des arrêts mensuels des impayés en capital sur l'année

Mois	Arrêté des impayés en capital	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	1 786 860,66	0,32%
Février	1 786 319,72	0,32%
Mars	1 795 014,65	0,32%

4 - Situation des créances en défaut

Nombre de créances saines	2 939
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	-
Nombre de créances passées en défaut depuis le début d'année	-
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	44
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	-
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	3
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	27
Nombre de dossiers en défaut clôturés	17
CRD total des créances saines	543 858 434,71
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	-
CRD total des créances passées en défaut depuis le début d'année	-
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	10 789 055,20
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	-
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	880 871,78
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	6 041 156,72
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouverts des créances en défaut sur la période arrêtée	-
Montants recouverts des créances en défaut depuis le début d'année	-
Montants recouverts des créances en défaut depuis la date d'émission	3 880 262,25

Historique des créances en défaut constatées sur l'année en cours

Mois	CRD en défaut constaté	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	-	-
Février	-	-
Mars	-	-
Total	-	-

Historique de recouvrement des créances en défaut sur l'année en cours

Mois	Flux recouverts des créances en défaut	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	-	-
Février	-	-
Mars	-	-
Total	-	-

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux d'intérêts encaissés sur l'année

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	2 282 408,19	0,41%
Février	2 280 709,85	0,41%
Mars	2 246 637,28	0,40%
Total	6 809 755,32	1,21%

Historique des flux de capital encaissés sur l'année

Mois	Flux de capital	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	5 444 911,70	0,97%
Février	5 954 609,92	1,06%
Mars	7 791 419,68	1,38%
Total	19 190 941,30	3,41%

6 - Trésorerie

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD)	477 735,97
Solde du compte de réserve (en MAD)	1 005,52

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général	-	-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	4 878,37	2 295,32	11 197 422,52

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II
Rapport Trimestriel T1-2025

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



III INFORMATIONS SUR LE PASSIF

1 - Frais et commissions supportés par le fonds

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de placement des titres, payable sur les quatre premiers trimestres, égale à 0,250% (hors taxes) du montant placé par l'organisme de placement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur l'année (les montants sont hors taxes) :

Trimestre	T1-2025
Début de période	24/12/2024
Fin de période	24/03/2025
CRD début période	563 066 159,52
Recouvrement	13 883,82
Dépositaire	69 419,12
Gestion	277 676,46
AMMC	41 354,31
Maroclear	2 700,00
Total	405 033,71

2 - Opérations sur les titres émis

Obligations A1		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		41 965,92	314 744 400,00
T1-2025	Coupon	317,89	2 384 175,00
	Amortissement	2 558,79	19 190 925,00
Nominal restant dû final		39 407,13	295 553 475,00
Total coupon payé sur l'année		317,89	2 384 175,00
Total capital amorti sur l'année		2 558,79	19 190 925,00

Obligations A2		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		100 000,00	200 000 000,00
T1-2025	Coupon	877,50	1 755 000,00
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû final		100 000,00	200 000 000,00
Total coupon payé sur l'année		877,50	1 755 000,00
Total capital amorti sur l'année		-	-

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		100 000,00	50 100 000,00
T1-2025	Coupon	4 474,23	2 241 589,23
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû final		100 000,00	50 100 000,00
Total coupon payé sur l'année		4 474,23	2 241 589,23
Total capital amorti sur l'année		-	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de à 10 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dus par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve étant atteint, le compte de réserve n'a enregistré aucun mouvement sur la période arrêtée.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)	10 000 000,00
Alimentation du compte de réserve sur la période arrêtée	-
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-
Flux du compte de réserve utilisés	-

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de cas de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), le montant de capital en défaut constaté a été couvert à partir de l'excess spread brut et remboursé aux porteurs d'obligations, à la date de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

FT MIFTAH**Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II****Rapport Trimestriel T1-2025**

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

IV ECHEANCIER PREVISIONNEL DES TITRES

Date de paiement	OBLIGATION A1			OBLIGATION A2		
	CRD initial	Capital	Intérêts	CRD initial	Capital	Intérêts
24/06/2025	39 407,13	1 942,97	298,50	100 000,00	-	877,50
24/09/2025	37 464,16	1 927,01	283,79	100 000,00	-	877,50
24/12/2025	35 537,15	1 930,31	269,19	100 000,00	-	877,50
24/03/2026	33 606,84	1 926,83	254,57	100 000,00	-	877,50
24/06/2026	31 680,01	1 915,97	239,97	100 000,00	-	877,50
24/09/2026	29 764,04	1 907,27	225,46	100 000,00	-	877,50
24/12/2026	27 856,77	1 884,07	211,01	100 000,00	-	877,50
24/03/2027	25 972,70	1 862,33	196,74	100 000,00	-	877,50
24/06/2027	24 110,37	1 836,66	182,63	100 000,00	-	877,50
24/09/2027	22 273,71	1 819,23	168,72	100 000,00	-	877,50
24/12/2027	20 454,48	1 808,73	154,94	100 000,00	-	877,50
24/03/2028	18 645,75	1 788,48	141,24	100 000,00	-	877,50
24/06/2028	16 857,27	1 760,09	127,69	100 000,00	-	877,50
24/09/2028	15 097,18	1 741,25	114,36	100 000,00	-	877,50
24/12/2028	13 355,93	1 724,38	101,17	100 000,00	-	877,50
24/03/2029	11 631,55	1 708,30	88,10	100 000,00	-	877,50
24/06/2029	9 923,25	1 702,47	75,16	100 000,00	-	877,50
24/09/2029	8 220,78	1 683,84	62,27	100 000,00	-	877,50
24/12/2029	6 536,94	1 676,48	49,51	100 000,00	-	877,50
24/03/2030	4 860,46	1 658,69	36,81	100 000,00	-	877,50
24/06/2030	3 201,77	1 645,41	24,25	100 000,00	-	877,50
24/09/2030	1 556,36	1 556,36	11,78	100 000,00	264,60	877,50
24/12/2030	-	-	-	99 735,40	6 000,39	875,17
24/03/2031	-	-	-	93 735,01	5 904,93	822,52
24/06/2031	-	-	-	87 830,08	5 784,16	770,70
24/09/2031	-	-	-	82 045,92	5 674,80	719,95
24/12/2031	-	-	-	76 371,12	5 552,90	670,15
24/03/2032	-	-	-	70 818,22	5 419,12	621,42
24/06/2032	-	-	-	65 399,10	5 283,40	573,87
24/09/2032	-	-	-	60 115,70	5 124,47	527,51
24/12/2032	-	-	-	54 991,23	5 011,56	482,54
24/03/2033	-	-	-	49 979,67	4 849,65	438,57
24/06/2033	-	-	-	45 130,02	4 723,76	396,01
24/09/2033	-	-	-	40 406,26	4 649,93	354,56
24/12/2033	-	-	-	35 756,33	4 573,81	313,76
24/03/2034	-	-	-	31 182,52	4 522,69	273,62
24/06/2034	-	-	-	26 659,83	4 408,07	233,94
24/09/2034	-	-	-	22 251,76	4 274,84	195,25
24/12/2034	-	-	-	17 976,92	4 146,20	157,74
24/03/2035	-	-	-	13 830,72	4 035,00	121,36
24/06/2035	-	-	-	9 795,72	3 846,59	85,95
24/09/2035	-	-	-	5 949,13	3 643,79	52,20
24/12/2035	-	-	-	2 305,34	2 305,34	20,22

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T1-2025

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

V CONTACT

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca

Tel : 05 22 49 39 90

Mohamed Yassine ZNATNI

Responsable Gestion et Structuration

m.znatni@attijariwafa.com

Tel : 05 22 49 39 94